

Assistance technique sur la communauté, les droits et le genre

Présentation générale et directives d'application

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'engage à soutenir l'engagement significatif de la société civile et des communautés, en particulier les populations clés et vulnérables, dans les processus liés au Fonds mondial tout au long du cycle de financement. L'engagement inclusif et significatif des personnes les plus touchées par les trois maladies est essentiel pour garantir que les investissements du Fonds mondial sont fondés sur des preuves et des droits, et sensibles au genre et à l'âge, afin de maximiser l'impact des subventions du Fonds mondial et de renforcer la responsabilité locale.

Afin de garantir que la société civile et les communautés s'engagent de manière significative dans les processus liés au Fonds mondial, le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé l'Initiative stratégique sur la communauté, les droits et le genre (CRG SI) pour une mise en œuvre de janvier 2021 à décembre 2023. Ces directives décrivent les assistances disponibles dans le cadre du CRG SI.

Qui peut demander une assistance technique CRG ?

Les parties prenantes suivantes des pays éligibles au financement du Fonds mondial ainsi que des pays inclus dans les subventions régionales peuvent demander l'assistance technique du CRG :

1. Réseaux et organisations de populations clés
2. Réseaux et organisations dirigés par des jeunes
3. Réseaux et organisations de femmes
4. Réseaux ou organisations de personnes vivant avec le VIH ou affectées par la tuberculose ou le paludisme
5. Réseaux et organisations de la société civile dirigés par ou travaillant avec d'autres communautés affectées (par exemple, migrants, réfugiés, mineurs)

Les candidatures des Instances de coordination nationale (CCM) et des Mécanismes de coordination régionale (RCM) seront examinées seul s'ils sont élaborés et soumis en collaboration avec l'une des parties prenantes ci-dessus. La priorité sera donnée aux demandes des groupes, organisations ou consortiums résidant dans le pays où l'assistance technique sera déployée.

Quel type d'assistance technique CRG peut être demandé ?

Une assistance technique peut être demandée tout au long du cycle de financement du Fonds mondial et en relation avec VIH, tuberculose, paludisme ainsi que des systèmes de santé résilients et durables (RSSH). En outre, un soutien peut être demandé pour la planification de la durabilité et de la transition et les processus nationaux liés au modèle de travail du Fonds mondial (par exemple, l'examen et l'élaboration du plan stratégique national). Dans ce cadre plus large, les demandes d'assistance technique du CRG devraient être axées sur les droits de l'homme, le genre, les réponses communautaires, le renforcement des systèmes communautaires et les domaines connexes.

La nature à court terme de l'assistance technique prévoit que les experts communautaires peuvent être déployés pendant environ 30 jours sur une période pouvant aller jusqu'à trois mois.

L'assistance technique de CRG est disponible en Trois principaux domaines de travail :

(1) Analyse situationnelle et évaluation des besoins

- **Évaluations liées au CRG pour générer des informations stratégiques pour une meilleure prise de décision**

Exemple de mission : une organisation de jeunesse a reçu une assistance technique pour effectuer une évaluation du genre spécifique au VIH pour les adolescentes et les jeunes femmes (AGYW), après que leur représentant du CCM leur a dit que les bénéficiaires principaux (PR) du Fonds mondial n'atteignaient pas leurs objectifs en matière de prévention du VIH. Parmi AGYW, l'évaluation a généré des informations critiques sur les obstacles liés au genre et à l'âge auxquels AGYW était confronté, y compris les perceptions culturelles du VIH et les normes de genre qui augmentaient la stigmatisation et la vulnérabilité des jeunes femmes. L'organisation de jeunesse et son représentant du CCM ont été aidés à utiliser les résultats de l'évaluation pour plaider en faveur d'une reprogrammation des subventions du Fonds mondial vers des approches transformatrices en matière de genre et de culture afin d'améliorer l'utilisation des services par AGYW.

- **Examens des programmes pour s'assurer que les perspectives communautaires éclairent les améliorations de la prestation de services**

Exemple de mission : à la suite d'un audit du Bureau de l'Inspecteur général (BIG), il y a eu une action de gestion convenue pour le Secrétariat du Fonds mondial de travailler avec le ministère de la Santé et les partenaires de la société civile pour développer un plan opérationnel mis à jour, avec des mesures pour améliorer l'efficacité de la prochaine campagne de distribution de masse de moustiquaires insecticides longue durée (MILD) en augmentant le taux d'utilisation des MILD. Les organisations de la société civile travaillant sur le paludisme ont été soutenues pour mener des entretiens avec les bénéficiaires du programme dans les villages afin de comprendre leurs obstacles à l'utilisation des moustiquaires et faire des recommandations pour la prochaine campagne.

(2) Engagement dans les processus de dialogue avec les pays

- **Consultations communautaires pour éclairer les priorités à inclure dans les politiques, lignes directrices, plans et programmes nationaux**

Exemple de mission : Le réseau national des personnes vivant avec le VIH a reçu une assistance technique pour développer un cadre consultatif et convoquer des réunions consultatives avec ses membres dans le cadre de l'examen à mi-parcours du plan stratégique national de lutte contre le VIH. Ils ont été soutenus pour identifier les problèmes et les lacunes dans la mise en œuvre à ce jour, afin d'éclairer le processus d'examen. Ils ont également été soutenus pour élaborer une « Charte des priorités » contenant les interventions et les activités qu'ils souhaitaient voir incluses dans le prochain plan stratégique national et la demande de financement du Fonds mondial.

- **Coordonner les contributions aux principaux documents liés au Fonds mondial**

Exemple de mission : Au cours de l'élaboration de la demande de financement pour le VIH, un réseau national de professionnel(le)s du sexe a reçu un soutien pour organiser une réunion avec des professionnel(le)s du sexe féminin, masculin et transgenre afin d'examiner le projet de demande de financement du VIH. Cette activité est parfois appelée « Mock TRP ». Le facilitateur a regroupé les changements proposés par les travailleuses du sexe à la demande de financement dans un bref rapport. Le rapport a été utilisé par le réseau pour informer les représentants des populations clés au sein de l'Instance de coordination nationale ainsi que l'équipe de rédaction des demandes de financement sur la manière de plaider en faveur d'activités plus adaptées aux besoins des travailleuses du sexe.

- **Planification de l'engagement pour renforcer la participation des communautés aux processus du Fonds mondial**

Exemple de mission : les commentaires du Groupe d'examen technique (TRP) du Fonds mondial ont signalé une lacune critique dans l'absence d'une stratégie d'engagement communautaire finalisée pour les personnes transgenres, sans feuille de route pour mise en œuvre de la subvention. Dans le cadre des réponses du TRP, une assistance technique a été fournie à une demande conjointe d'organisations transgenres locales pour développer un aperçu de la façon dont les membres de la communauté peuvent être capables d'assumer des fonctions importantes qui soutiennent la programmation, y compris un certain nombre d'interventions de prestation de services dirigées par la communauté.

- **Caucus et élaboration de stratégies collectives pour un plaidoyer coordonné mené par la communauté**

Exemple de mission : un réseau d'activistes de la lutte contre la tuberculose a été soutenu pour organiser un dialogue social sur la durabilité des services de lutte contre la tuberculose, après que l'évaluation de la préparation à la transition du pays a mis en évidence un financement national limité pour les activités de dépistage de la tuberculose à base communautaire. Les membres des Instances de coordination nationale qui représentent les communautés TB ont été invités. L'objectif était de développer une vision partagée entre les groupes de la société civile sur la façon dont la transition du Fonds mondial se développe dans leur pays, quels sont les défis et les opportunités. Le dialogue a abouti à un « agenda de plaidoyer » décrivant des activités concrètes de plaidoyer budgétaire et de suivi budgétaire

(3) Soutenir les modalités de conception et de mise en œuvre

- **Cartographie de la société civile et des organisations et activités communautaires pour renforcer les systèmes communautaires**

Exemple d'affectation : Dans le cadre de la subvention de transition du pays, un mécanisme de contrat social était mis en place par le gouvernement pour garantir qu'il puisse continuer à financer les services de lutte contre le VIH et la tuberculose par le biais de la société civile et des organisations communautaires en utilisant des fonds publics, une fois que le pays n'est plus éligible pour Subventions du Fonds mondial. Une organisation faitière nationale de la société civile a reçu une assistance technique pour réaliser une cartographie de toutes les organisations de la société civile et communautaires du pays. Ils ont été soutenus pour créer une base de données et un répertoire de toutes les organisations, des populations qu'elles desservent et des types de services de santé qu'elles fournissent. La cartographie sera utilisée par le réseau de la société civile pour diffuser les appels à propositions du nouveau mécanisme de financement du Gouvernement.

- **Affiner ou valider les outils qui soutiennent l'engagement communautaire dans les processus liés au Fonds mondial**

Exemple d'affectation : Une assistance technique a été fournie à une association régionale de migrants pour adapter un tableau de bord de suivi communautaire existant pour le VIH, afin qu'il soit également adapté à la tuberculose et au paludisme. L'association prévoyait d'utiliser l'outil de tableau de bord mis à jour pour surveiller l'accessibilité des médicaments contre la tuberculose et le paludisme pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés qui reçoivent des services grâce à une subvention multi-pays du Fonds mondial.

- **Atelier de renforcement des connaissances de la société civile et des groupes communautaires sur le Fonds mondial**

Exemple d'affectation : Après de nombreuses années d'inéligibilité au financement du Fonds mondial, le pays est redevenu éligible à une allocation pour le paludisme en raison d'un pic de son épidémie. Alors qu'il y avait de nombreuses organisations de la société civile et communautaires dans le pays travaillant sur le paludisme, elles ne connaissaient pas le Fonds mondial et ses processus. Un soutien technique a été fourni à une organisation nationale de la société civile pour organiser un atelier pour d'autres organisations travaillant sur le paludisme au niveau communautaire, afin de renforcer leurs connaissances sur le Fonds mondial afin qu'elles puissent s'engager dans l'élaboration de la demande de financement et dans la mise en œuvre du prochain programme de lutte contre le paludisme.

L'Assistance Technique CRG NE Supporte PAS:

- Renforcement des CCM (par exemple, formation des membres des CCM à leurs rôles et responsabilités) ;
- Développement des capacités à long terme des réseaux et organisations de la société civile (par exemple, développement organisationnel, soutien pour devenir un bénéficiaire du Fonds mondial) ;
- Développement d'outils autonomes qui ne mettent pas l'accent sur l'engagement communautaire ;
- Rédaction de demande de financement.

Qui fournit l'assistance technique du CRG ?

Vingt-six (26) [réseaux et organisations de la société civile et des populations clés](#) ont été préqualifiés en tant que prestataires d'assistance technique CRG pour la période de mise en œuvre 2021-2023. Ces organisations ont été sélectionnées dans le cadre d'un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel, afin de garantir que les prestataires ont de solides antécédents et une expertise pertinente en matière de droits de l'homme, de genre, de réponses communautaires et de renforcement des systèmes communautaires. Les prestataires d'assistance technique seront sélectionnés en fonction des exigences spécifiques de chaque demande d'assistance technique. Chaque fournisseur est responsable de contracter des experts communautaires qualifiés et d'assurer la plus haute qualité des livrables finaux.

Comment faire une demande d'assistance technique CRG ?

La première étape de l'**application** processus consiste à remplir le [Formulaire de demande d'assistance technique CRG](#). Le formulaire comprend des informations sur l'organisation demandeuse, le résultat attendu et la portée des travaux de l'assistance technique. Les candidats doivent contacter le [Plateforme Régionale CRG dans leur région pour obtenir](#) de l'aide dans la formulation de la demande avant sa soumission au Fonds mondial. [Ici](#) vous pouvez trouver un exemple de demande de haute qualité.

Le formulaire de demande entièrement rempli doit être soumis à crgta@theglobalfund.org.

L'éligibilité des demandes sera évaluée par le Secrétariat du Fonds mondial. Cette évaluation implique le département CRG et les équipes des comités du Fonds mondial. Les critères suivants seront pris en compte lors du **contrôle d'éligibilité** :

- Admissibilité de l'organisme demandeur ;
- Implication de la Plateforme Régionale CRG dans l'élaboration de la demande (voir [Contacts](#));
- Lien avec les processus liés au Fonds mondial ;
- Résultat attendu clairement articulé ;
- Opportunité de renforcer l'engagement de la société civile et des communautés, en particulier les populations clés et vulnérables ;
- Ajustement stratégique avec l'un des trois domaines CRG SI pour l'assistance technique ;
- Des partenariats appropriés avec la société civile et les communautés ;
- Exigences linguistiques pour la mission.

Veillez noter que l'examen des demandes peut prendre [plusieurs semaines](#). Les organismes demandeurs seront informés par e-mail de la décision d'éligibilité.

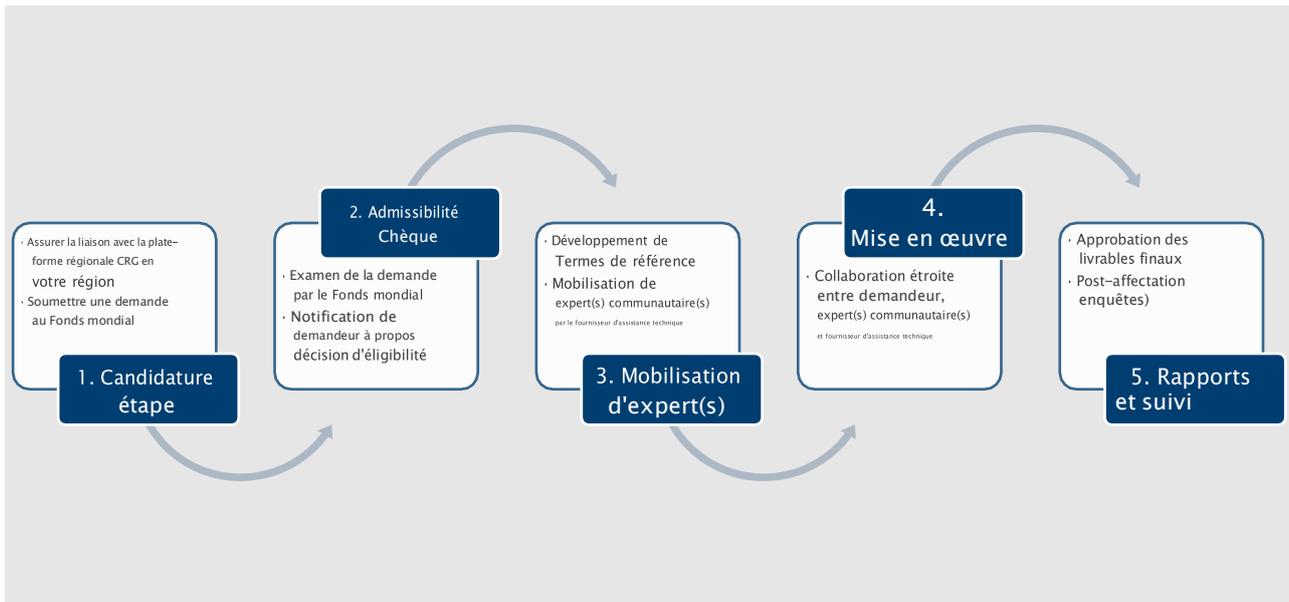


Figure 1 : Aperçu du processus d'assistance technique.

Une fois la demande approuvée, des termes de référence détaillés et un budget seront élaborés. Ce processus peut non seulement impliquer le demandeur et le Fonds mondial, mais également le fournisseur d'assistance technique ou les partenaires techniques. Parallèlement, le Fonds mondial identifie un fournisseur d'assistance technique approprié qui est chargé de **mobiliser les experts de la communauté**. La nature de pair à pair de l'assistance technique signifie que, dans la mesure du possible, des experts communautaires du pays ou de la région de la mission sont engagés dans un rôle de chef de file ou de soutien.

Le temps qu'il faut pour qu'une demande éligible passe à la mise en œuvre dépend de la complexité du travail et de la disponibilité des prestataires d'assistance technique CRG et peut prendre jusqu'à Trois mois. Les rôles et responsabilités du demandeur, du fournisseur d'assistance technique et du Fonds mondial pendant **la mise en œuvre** d'assistance technique sont décrits plus en détail dans les termes de référence. À la fin de la mission, le Fonds mondial examine et approuve la version finale des livrables.

L'organisme demandeur joue un rôle important dans le contrôle et l'évaluation des missions CRG SI. À la fin de chaque mission, le Fonds mondial demande aux demandeurs de répondre à une brève enquête. Environ 6 à 12 mois après la fin de la mission, les bénéficiaires de l'assistance technique doivent en outre remplir une deuxième brève enquête pour évaluer dans quelle mesure les principaux résultats de la mission ont été utilisés par la société civile et les communautés pour exercer leur influence.

Contacteur

- Fonds mondial, Assistance technique CRG | crgta@theglobalfund.org